

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUXERRE - 8901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2024 - 2580 - 2018 B 00005 - 834 359 895 - Ruragine

09 SEP. 2024

GREFFE 89.01
RCS AUXERRE
N° gestion

1835

HOLDING NOLLET

Société à responsabilité limitée au capital de 2.750.000 euros
Siège social : 40 rue de Vézelay 89460 BAZARNES
834 359 895 RCS AUXERRE

--- oOo ---

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 20 JUIN 2023

*Carly's copy
à l'usage
[Signature]*

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt juin, à 15h15,

Monsieur Alexis NOLLET, né le 23 avril 1973 à LILLE (59000), de nationalité française, demeurant à CHAMOUX (89660), 2 rue Montillot,

Propriétaire de l'intégralité des parts sociales de la société 275.000 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune),

A pris les décisions, ci-après, relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions réglementées ;
- Modification de la dénomination sociale de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

DECISION LIMINAIRE

L'associé unique constate que des évolutions législatives ont introduit une dispense d'établissement d'un rapport de gestion pour les sociétés commerciales qui ne dépassent pas à clôture de l'exercice certains seuils.

Après analyse, les statuts de la Société ne sont pas à jour de ces dernières modifications des dispositions du code de commerce. Néanmoins, l'associé unique, qui assure également les fonctions de Président, souhaite bénéficier de ces nouvelles dispositions. Après avoir constaté que la Société remplit ces conditions, l'associé unique déclare se dispenser de l'établissement de ce rapport de gestion.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître un bénéfice net comptable de 32.635 euros, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés.

L'associé unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, constate qu'il n'existe aucune dépense ni charges visées à l'article 39-4 de ce Code.

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve au gérant de l'accomplissement de son mandat au cours dudit exercice.

^{DS}
AN

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 32.635 euros de la manière suivante :

- Le résultat de l'exercice 32.635 euros ;

Recevra l'affectation suivante :

- A titre de dotation à la réserve légale à hauteur de 1.782 euros ;
- Le solde, soit 30.853 euros, au poste « Autres réserves ».

Le poste « Autres réserves » est ainsi porté de la somme de 114.807 euros à 145.660 euros.

Cette affectation aura pour effet de porter la somme des capitaux propres à 2.909.029 euros.

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code général des impôts), il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices clos.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société, à compter de ce jour, pour devenir : Ruragine.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société :

« Article 3 - Dénomination

La dénomination de la Société est : Ruragine »

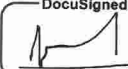
Le reste de l'article demeure inchangé.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Monsieur Alexis NOLLET

DocuSigned by:

F82F84CF73044DF...

Désignation de l'entreprise : SARL NOLLET HOLDING SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 40 RUE DE VEZELAY		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 3 4 3 5 9 8 9 5 0 0 0 2 8		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	6 066	AC	6 066		
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	33 373	AU	18 405	14 968	22 412
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	3 000 183	CV		3 000 183	3 000 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	3 039 621	BK	24 470	3 015 151	3 022 412	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	4 444	CA		4 444	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	30 516	CG		30 516	5 493	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 957	CI		14 957	16 299	
	TOTAL (III)	CJ	49 917	CK		49 917	21 792	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 089 538	1A	24 470	3 065 068	3 044 204	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL NOLLET HOLDING SARL			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2.750.000.....)	DA	2 750 000	2 750 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 586	10 103	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	114 807		
	Report à nouveau	DH		86 624	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 635	29 666	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)		DL	2 909 029	2 876 394
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 365	15 370	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	109 414	96 389	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 173	1 460	
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 085	54 593	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TO TAL (IV)		EC	156 039	167 811	
Ecarts de conversion passif * (V)		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	3 065 068	3 044 204	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	156 039	160 447	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.